

ONU : l'interdiction absolue de l'avortement, une torture ?

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#), [En Une](#), [Points non négociables](#)

Date : 9 mars 2013



Le rapporteur spécial de l'ONU sur la « torture » et les autres peines « cruelles, inhumaines ou dégradantes » a [déclaré](#) lors de sa présentation annuelle devant le Conseil des droits de l'homme à Genève que le refus de services, les sanctions ou les représailles à l'encontre des femmes dans le cadre de l'avortement légal pourraient constituer une « torture ».

Juan E. Mendez a résumé son point de vue ainsi : « **Les Etats dont la législation nationale autorise l'avortement dans diverses circonstances doivent veiller à ce que celui-ci soit réellement accessible sans conséquences négatives pour la femme ou pour le professionnel de santé.** » Les femmes doivent également avoir accès au soins post-avortement dans tous les cas « **sans craindre des sanctions pénales ou des représailles 7.**

Selon le rapporteur, les organismes internationaux et régionaux de droits humains ont

commencé à reconnaître que les mauvais traitements infligés à des femmes qui réclament des services de santé reproductive « **peuvent causer des souffrances physiques et émotionnelles énormes et durables, provoqués pour des motifs de genre** ».

Cela commence ainsi, avec un couplet sur les pressions exercées sur des femmes demandant des soins post-avortement – comme la condition de « se confesser » pour avoir accès – et un autre sur la difficulté d'obtenir un avortement à la suite d'un viol, mais la suite est bien plus révélatrice :

« Le Comité contre la torture a exprimé de manière répétée sa préoccupation devant le fait que les restrictions à l'accès à l'avortement et les *interdictions absolues* de celui-ci tombent sous le coup de l'interdiction de la torture et des mauvais traitements. »

Le rapporteur dénonce également le refus de soins aux personnes gays, lesbiennes et transgenre, ce qui peut mener loin dès lors que les « soins » en question relèvent non du simple devoir d'humanité mais de revendications concernant par exemple le changement de sexe.

**• Voulez-vous être tenu au courant des informations originales paraissant sur ce blog ?
Abonnez-vous gratuitement à la lettre d'informations. Vous recevrez au maximum un courriel par jour. [S'abonner](#)**

© [leblogdejeannesmits](#)

[Réseau Riposte catholique](#)